

La France et l'Allemagne cherchent à se prémunir contre les appétits étrangers sur EADS

La France et l'Allemagne mettent la dernière main à des modifications de réglementation qui limiteraient les participations étrangères dans la compagnie EADS, rapporte, vendredi 7 mars, le Financial Times (FT).

Le gouvernement français, le groupe français Lagardère et le constructeur automobile allemand Daimler, qui contrôlent ensemble 45 % d'EADS, ont l'intention d'empêcher tout investisseur considéré comme "prédateur" de posséder plus de 15 % de la compagnie, écrit le FT en citant des sources proches des discussions.

Ces précautions semblent viser le fonds souverain de Dubaï, qui a pris l'été dernier une participation de 3,1 % dans EADS, et VEB, une banque russe contrôlée par l'Etat, qui a pris en décembre une participation de 5 %.

CONTRAT D'ARMEMENT OBTENU PAR EADS AUX ETATS-UNIS

Elles répondent aussi aux inquiétudes d'une partie de la classe politique américaine après qu'EADS a obtenu la semaine dernière, aux dépens de l'américain Boeing, un contrat portant sur la fourniture de 179 avions ravitailleurs à l'armée de l'air américaine. Certains hommes politiques américains ont estimé que l'octroi de ce contrat à une entreprise étrangère pourrait avoir de graves implications en matière de sécurité, et ces préoccupations risqueraient de s'intensifier si les actionnaires russes ou proche-orientaux d'EADS venaient à augmenter leur participation, note le journal.

Ce statut privilégié accordé à une partie des actionnaires pourrait être justifié par des considérations de sécurité nationale, mais il n'est pas certain que cette explication convaincra Bruxelles, qui a déjà par le passé plusieurs fois rappelé à l'ordre des Etats qui entendaient protéger leurs champions nationaux.

Disponível em: <<http://www.lemonde.fr>>. Acesso em 7/3/2008.